RÉGION NORMANDIE

Soutien à la recherche (FEDER 21-27)

Objectifs

Si la Normandie présente de nombreux atouts dans le domaine de la recherche et de l'innovation, avec des infrastructures scientifiques et une offre de formation d'excellence, son positionnement dans le European Innovation scoreboard (« moderate + innovator » avec 10 810 personnels de R&D, l'effort de recherche des entreprises au 2ème rang national, etc.) et la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) pour la période 2021-2027 justifient la poursuite des investissements permettant une montée en gamme et en taille de cet écosystème, de manière à disposer des capacités suffisantes pour bénéficier aux acteurs économiques, tant en matière de recherche collaborative, de développement, d'innovation et de transferts au profit des entreprises locales.

La S3 et le SRDEII identifient les besoins en la matière, et traduisent l'ambition de faire de la Normandie un territoire d'innovations, d'expérimentations et d'entreprenariat en s'appuyant sur des campus de rayonnement national et international, associant les filières industrielles, les pôles de compétitivité et les entreprises.

La crise liée à la COVID-19 a, également, rappelé l'importance de mieux préparer la Normandie aux mutations en cours et à venir en accélérant les transitions environnementale, énergétique, industrielle ou encore digitale de nos modèles et territoires.

Le Conseil Régional de Normandie souhaite contribuer à ces transitions et construire les solutions de demain, à son échelle, en cohérence avec les caractéristiques de son territoire, ses spécificités et ses atouts en termes d'innovation.

L'innovation étant ici définie comme la mise en œuvre des solutions nouvelles ou significativement améliorées par rapport à celles précédemment élaborées et existantes. Elle concerne aussi bien un produit, qu'un service, un procédé, un modèle, un mode d'organisation, de distribution…

C’est pourquoi sa stratégie de spécialisation intelligente 2021-2027, de la Région Normandie, a été orientée autour de trois enjeux :

- Pérenniser et développer l’activité industrielle en Normandie ;
- Réussir la transition écologique et énergétique ;
- Améliorer le bien-être des citoyens et la résilience du territoire;

Pour répondre à ces trois enjeux, six domaines de spécialisation ont été définis :

- Préserver et transformer durablement les ressources agricoles, marines, sylvicoles et les systèmes de production ;
- Développer un mix énergétique vers zéro émission carbone ;
- Transformer les process pour une industrie performante, durable et digitale ;
- Développer de nouvelles solutions de mobilités bas-carbone efficientes et sécurisées ;
- Accélérer les synergies et l’innovation au service d’une médecine 5P humaine et animale ;
- Faire de la Normandie un territoire résilient par la maitrise des risques technologiques, naturels, sanitaires et sociaux.

Pour chacun de ces domaines de spécialisation des priorités de travail, des verrous technologiques et sociétaux ont été identifiés par la communauté scientifique et les entreprises du territoire comme étant à adresser dans les 6 prochaines années. Il s’agit de développer et pérenniser des secteurs économiques stratégiques en lien avec la S3 en favorisant la création d’emploi et l’attractivité du territoire.

Bénéficiaires

Les bénéficiaires des opérations soutenues seront :

- Les établissements d’enseignement supérieur et de recherche (EPSCP, EPST, EESPIG, EPA…),
- Les EPIC, GIP et GIE….
- Les collectivités territoriales,
- Les associations dont les statuts sont en lien avec la R&D ou la diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (C.S.T.I)
- Les établissements de santé : Les CHU (EPS), les CLCC (ESPIC),…

Caractéristiques de l’aide

Dans le cadre des domaines S3, il est prévu de soutenir les opérations suivantes :

Les projets et plateformes de recherche répondant aux enjeux de la S3, tels que :

Les projets de recherche visant à tester et démontrer l’intérêt d’une thématique nouvelle,

- Les projet précurseur pour l’équipe porteuse ;
- Les projets de recherche à fort potentiel et à haut niveau d’ambition scientifique, favorisant l’accès à une labellisation d’excellence, à une collaboration internationale ou permettant une forte

valorisation socio-économique ;
- Les projets de recherche ayant pour objectif d’attirer des chercheurs de haut niveau en leur offrant, avec le concours des établissements ou organismes d’accueil, des moyens de constituer des équipes et de réaliser des projets ambitieux dont un impact visible est attendu ;
- Les projets de recherche de très grande qualité scientifique et de taille significative pour la discipline considérée, évalué très favorablement à un niveau national ou européen et éventuellement porteur d’un label (exemple : Seal of Excellence) ;
- Les plateformes de recherche comprenant des équipements scientifiques mutualisés ouverts à une large communauté d’utilisateurs.

Les modalités de versement de l’aide seront définies dans une convention avec les établissements gestionnaires selon le règlement des subventions en vigueur au sein de la Région Normandie.

Les projets devront s’inscrire dans un des domaines de la S3 et du SRESRI et préciser leurs projections en matière de recherche et d’innovation en réponse aux enjeux socio-économiques identifiés par ces stratégies de territoire.

La Région se réserve la possibilité de mobiliser des crédits FEDER dans le cadre de la programmation 2021-2027.

Contacts

Dispositifs ESRI

Service ESR

dispositifsESRI@normandie.fr

Cofinancé par l’Union européenne avec le fonds européen de développement régional (FEDER)

